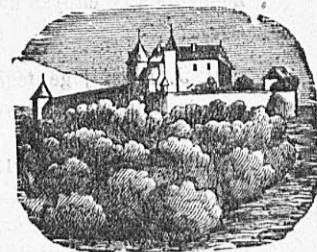




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 2 50
 Etranger : 1 an, » 9 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tiv 131, BULLE.

NUMÉROS D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁸⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁸⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1⁰⁵ 4⁸⁰ 7⁵⁰ 10⁶⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

de machines perfectionnées
 Crins divers. Ressorts. Lingerie
 de menuiserie.

ONS
 ANTI-RHUME
 ANNE

s publiques.

Le mardi 1^{er} décembre, la Commune de Marsens exposera par voie de mises publiques un grand nombre de numéros de bois propre à billons et de construction. Rendez-vous des heures du matin, à l'auberge du

18 novembre 1903.

Par ordre :
 Le Secrétariat communal.

ES FILLES

continuellement des
 mes filles
 ristique de chocolat

[750

de dès le commencement.

endre :

ur place, 6 à 7000 pieds de
 in de 1^{re} qualité. S'adresser
 MAUD, à Riaz. [1052

che 29 novembre

ASSÉE

erge du
 LION-D'OR

A ROCHE

ordiale.
 ROULIN, aubergiste.

ns fins

1.70, 2.20 et 3.70 le litre.

170 et 3.50

2.20 et 3.70 la bouteille.

3.50 la bouteille.

etc., etc.

eurs fines

1.50, 2.-, 2.70 et 4.- le lit.

1 50, 2.- et 3.50 le litre.

2.50 et 3 — la bouteille.

etc., etc.

SCO RIBES, Bulle.

ES (Occasion).

d'occasion divers meub-
 chambre à coucher et salon
 moire à glace, secrétaire,
 etc., ainsi qu'un potager et
 selles de cuisine.

M. BAUDÈRE, ébéniste, à
 (H593B) [1056

GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Les nouveaux abonnés pour 1904 recevront le journal dès le 1^{er} décembre sans augmentation de prix.

BULLE, le 27 novembre 1903.

DEUX MORTS

Deux citoyens éminents viennent, à quelques heures d'intervalle, de quitter la scène politique de notre pays. Dans les milieux bien différents où ils ont vécu, ils laisseront le souvenir ineffaçable de leur haute intelligence, de leur volonté, de leur puissance de travail qu'ils ont mis au service du pays. Leur vie faite de dévouement et d'abnégation, mérite de servir d'exemple aux jeunes générations.

Le parti radical suisse perd deux partisans distingués; chacun dans sa sphère s'est toujours inspiré des idées larges, progressistes, libérales.

M. Frédéric Soguel, conseiller d'Etat neuchâtelois et conseiller national, a succombé le 21 novembre à la suite de l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé mercredi dernier pendant la séance du Grand Conseil.

Fils d'un modeste instituteur de campagne, il était né à Cortaillod le 6 mai 1841. Très jeune, il s'occupe de politique. En 1871, les radicaux de Val-de-Ruz l'envoient siéger au Grand Conseil, où il ne tarde pas à occuper une place en vue. Peu après, il est sollicité par ses amis d'entrer au gouvernement. Il refuse, préférant rester dans ce Val-de-Ruz auquel il est si profondément attaché. C'est comme parlementaire seulement qu'il entend s'occuper de la chose publique. Mais il n'hésite pas à

lui consacrer la meilleure partie de son temps, sacrifiant pour cela ses affaires personnelles et ses intérêts particuliers.

Son tempérament de lutteur ne se révèle pas seulement au Grand Conseil. Nous le trouvons au premier rang de toutes les grandes batailles électorales, aucun mouvement d'opinion publique ne le laisse indifférent ou inactif. Il lutte aux côtés de M. Ferdinand Buisson en faveur du christianisme libéral; il est un des plus ardents défenseurs des lois scolaires et ecclésiastiques de Numa Droz; il combat en 1872 la première révision fédérale; il se joint à la campagne ayant pour but l'introduction du referendum facultatif; il s'oppose vigoureusement à la réduction du nombre des membres du Conseil d'Etat; il est l'âme du mouvement qui aboutit au rachat du Jura-Neuchâtelois; il est le véritable père de la représentation proportionnelle; il se met à la tête de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme; il fonde l'école cantonale d'agriculture.

Les affaires de chemins de fer eurent toujours le don de passionner Frédéric Soguel. Il voyait dans ces voies de communication non seulement un facteur de richesse industrielle et commerciale, mais un puissant moyen de favoriser l'union et la solidarité entre les différentes parties du pays. Et il n'a fallu rien moins que de grosses questions ferrugineuses pour le décider à abandonner une situation parlementaire privilégiée, une activité qui lui plaisait, pour assumer les responsabilités du pouvoir effectif.

C'était au début de l'année 1897. Le Grand Conseil avait voté un décret solidarissant diverses entreprises de chemins de fer, et accordant au gouvernement un crédit de 5 millions pour subventionner la Directe Neuchâtel-Berne et construire les gares du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

sions de montagne. Son ami, le docteur Reynold approuvait ce régime.

A midi, la table d'hôte réunissait une quinzaine de convives, gens en villégiature ou touristes d'occasion. Paul, selon une très vieille habitude, consulta le menu: Potage Parmentier, brochet du lac, haricots de vigne et gigot avec salade. Vin de Douane. — Herru! dit-il, pour lui seul, ça ne va pas mal. Et il s'installa commodément.

Les premières assiettes circulaient déjà, distribuées par deux jolies sommelières, robe noire et tablier blanc lorsqu'un nouveau groupe entra dans la salle. L'avocat Soguel leva les yeux: ce fut un éblouissement, la vision de rêve devenait la réalité. M^{lle} Delvil, plus séduisante que jamais, après avoir salué d'une gracieuse inclination de tête, remettait son ombrelle et son chapeau à la maîtresse de maison accourue. Elle était accompagnée d'un beau garçon de quatorze à quinze ans qui devait être son frère, et d'une autre personne, une jeune fille portant le costume bernois.

On les conduisit à l'extrémité de la table opposée à celle où M. Soguel avait pris place. Ce dernier s'en trouva plus à l'aise. Il ne tenait nullement à recevoir devant tout ce monde son titre usurpé de docteur, par lequel M^{lle} Delvil ne manquerait pas de l'interpeller. S'il pouvait encore, aux yeux de celle-ci, passer pour le médecin Reynold, il n'en était pas de même dans le grand public et surtout à une si faible distance de la ville de Bienne. C'est

L'exécution de ces grands projets apparaissait pleine de difficultés, et le chef du Département des travaux publics venait justement de donner sa démission. Sollicité par ses amis d'entrer au gouvernement, Frédéric Soguel accepta. Il fut élu conseiller d'Etat le 23 février 1897, par 60 voix sur 100 votants. Seule la majorité radicale lui avait accordé ses suffrages.

Il se mit aussitôt à l'œuvre avec la ténacité et la persévérance qui étaient les traits distinctifs de son caractère. Pendant ces sept années il s'est soumis à un véritable surmenage, ne s'accordant aucun repos. D'une santé plutôt délicate, il s'était astreint à un régime qu'aurait à peine supporté un homme robuste, dans la force de l'âge. Aussi peut-on dire qu'il est tombé victime de son ardeur au travail.

Il faut dire aussi que les épreuves ne lui avaient pas été épargnées. L'opposition, loin de lui savoir gré de son désintéressement et de son dévouement, ne lui faisait grâce d'aucune critique. Jamais homme politique ne fut l'objet d'attaques aussi violentes, aussi injustes. Lorsque, l'année dernière, il consentit à accepter une candidature au Conseil national, avec le seul désir de pouvoir s'occuper sur la scène fédérale de questions qui lui tenaient à cœur, un nouveau parti, ayant à sa tête un de ses anciens amis, se forma tout exprès pour le combattre. En même temps l'opposition libérale en faisait sa tête de Turc, et l'extrême gauche, vers laquelle cependant le portaient ses sympathies politiques, le combattait avec acharnement. Il n'en fut pas moins élu conseiller national à une forte majorité.

L'Etat de Neuchâtel a fait, mardi, de splendides funérailles à Frédéric Soguel. Les autorités fédérales et divers Etats confédérés ont envoyé de nombreuses délégations pour rendre les suprêmes

pourquoi, durant le repas, il conserva une attitude effarée.

Dès que la jeune Française eut quitté la salle à manger. Paul Soguel paya la note et sortit à son tour. Cette fois, il était bien décidé à affronter une nouvelle entrevue, bien qu'il craignît que, depuis leur première rencontre, M^{lle} Delvil ne se fut rendue en consultation auprès de son ami. Heureusement pour lui, il n'en était rien. Aussi, l'apercevant à quelques pas de la maison sur une petite terrasse ombragée, il alla droit à elle, sans gêne apparente.

— Comment? C'est vous, monsieur le docteur?
 — Il paraît, mademoiselle, puisque vous me reconnaissez.
 — Et d'où tombez-vous, si j'ose me permettre semblable question?

— Mais, du même endroit que vous: je dînais à votre table.

— Pas possible! Et moi qui ne vous ai pas vu!
 — Le malheur n'est pas grand, croyez-m'en. Et ces maux de tête?

Complètement guéris! Je m'étais inquiétée trop vite. Je n'ai même pas en besoin de prendre vos paquets, qui m'ont bien été remis le lendemain.

— Allons! Tant mieux! J'en suis content pour vous.

— Merci.

— Je n'aime pas voir les autres souffrir.
 — Ce sentiment vous honore.
 — Il est naturel. Et que dites-vous de notre pays?

(A suivre.)

honneurs à ce citoyen qui a bien mérité de la patrie.

M. J. Bläsi, juge fédéral, est mort à Lausanne dans la nuit du 23 novembre, après une longue maladie.

Né le 13 décembre 1833, à Oberdorf, dans le canton de Soleure, M. Joseph Bläsi fit des études de droit qu'il termina à Munich et à Heidelberg. Le jeune juriste avait le goût de la vie publique et les capacités qu'elle requiert. Il remplit successivement ou simultanément des fonctions nombreuses. Il était inspecteur des écoles, instructeur des cadets, greffier de tribunal, juge cantonal, président de tribunal, député au Grand Conseil, conseiller communal, enfin conseiller national de 1871 à 1875. M. Bläsi prit une part active aux luttes politiques. Radical, il lutta contre le cléricalisme et se rattacha aux débuts à l'église vieille catholique constituée après 1871.

C'est en 1875, date de la réorganisation du Tribunal fédéral et de son transfert à Lausanne, que les Chambres fédérales l'appelèrent à siéger dans l'autorité judiciaire suprême de la Confédération. Il y a donc 28 ans qu'il en faisait partie. C'est dire l'autorité qu'il y avait acquise. Ayant assisté et participé dès l'origine au développement de la jurisprudence fédérale, doué d'esprit juridique et d'un ferme bon sens, M. Bläsi fut un des juges les plus estimés du Tribunal fédéral, qu'il présida en 1891 et 1892.

CONFÉDÉRATION SUISSE

La liberté de la presse.

La leçon que viennent de recevoir les autorités valaisannes de la part du Tribunal fédéral mérite bien d'être signalée. Elle démontre une fois de plus de la haute autorité garante que la liberté de la presse possède devant le Tribunal fédéral. Celui-ci vient de fournir une nouvelle preuve de son impartialité en rappelant l'autorité valaisanne au respect de cette liberté, qu'elle avait gravement méconnue à l'égard d'une petite feuille, anti-cléricale, qui paraît à Lausanne sous le nom *La Lutte*. La *Gazette de Lausanne* résume en ces termes plutôt sommaires le jugement intervenu :

« La II^{me} section du Tribunal fédéral a délibéré sur le recours de droit public interjeté par Ulrich Gaillard, rédacteur à Lausanne, contre les ordonnances rendues le 21 juillet 1903 par le juge d'instruction du district de Martigny et le 2 août 1903 par le juge d'instruction du district de Monthey, ordonnant, la première, la confiscation et la destruction, la seconde, la confiscation ou le séquestre et la remise entre les mains de la commission d'enquête du district de Monthey, des numéros du journal *La Lutte* parvenant au bureau de poste des districts de Martigny et de Monthey, pour les communes de ces deux districts et de celui d'Entremont.

Estimant que les ordonnances critiquées avaient été rendues en violation du principe constitutionnel de la liberté de la presse, le Tribunal fédéral a déclaré le recours bien fondé et prononcé en conséquence l'annulation des dites ordonnances. »

Tir fédéral. — Le Conseil fédéral a alloué un don d'honneur de 10,000 fr. au tir fédéral de 1904, à St-Gall.

Le capital de garantie de 200,000 fr. pour le Tir fédéral est réuni.

Carabiniers suisses. — Le comité central de la Société suisse des carabiniers s'est réuni à Berne mardi. Il a discuté un premier projet pour de nouveaux statuts et arrêté définitivement le règlement pour le tir de sections au Tir fédéral de 1904, à St-Gall, après quoi il a liquidé quelques questions de moindre importance.

L'accident de Palézieux. — On annonce de Berne au *Stadtanzeiger* de St-Gall que les dom-

mages causés par l'accident de Palézieux dépasseront 500,000 fr. Les dommages matériels n'ont pas été considérables. Les dommages à réparer sont ceux qu'ont éprouvés les victimes. Or personne ne peut évaluer à présent déjà la somme qui leur sera allouée, à l'amiable ou par les tribunaux.

— L'ensevelissement de M. Grünenwald a eu lieu lundi à Lausanne.

Mardi matin, à 9 heures, à St-Ursanne (Jura bernois), a eu lieu l'enterrement de Mlle Sterky. La victime était la sœur du chanoine Sterky, de St-Maurice.

Mlle Bertschy, dont le corps avait été ramené à Vevey, a été ensevelie mardi dans cette ville. Les obsèques des enfants Gratchoff et de leur gouvernante ont eu lieu mercredi matin à Clarens.

Les Chemins de fer fédéraux étaient représentés officiellement à chacune de ces funérailles.

— On dit que l'état de M. le lieutenant-colonel Dietler, lequel ne paraissait d'abord que légèrement contusionné, est moins satisfaisant qu'il ne l'était les premiers jours après l'accident.

Postes. — Nominations : Commis de poste à Fribourg ; M. Ernest Derron, de Bas-Vully, actuellement commis de poste à Zurich, et Paul Geniloud, de Bulle, aspirant postal à Grandson.

Démission du colonel Walther. — Le *Neuchâtelois* annonce que le colonel Walther, instructeur d'arrondissement de la II^e division, à Colombier, a donné sa démission d'instructeur pour le 31 décembre 1903.

Vaud. — *La disparition des noyers.* — Le roi des noyers de Mollens, ainsi qu'un autre à peu près pareil vont être abattus. Ces deux arbres magnifiques appartenaient à M. Croisier, syndic, à Ballens. Ils ont été vendus pour le prix de 900 fr. à un de nos Combiens, M. Charles-Henri Golay, à Etoy, représentant de la fabrique de fusils, à Sierrenz (Alsace).

— M. Portschi, propriétaire de l'hôtel d'Angleterre, à Territet, a tué, au-dessous des Rochers de Naye, un chat sauvage mesurant 1 m. 03 de long et pesant 6 kg. Le chat sauvage est une rareté dans notre pays. C'est un animal fort dangereux.

ÉTRANGER

Angleterre. — *Un fou à la Banque d'Angleterre.* — Mardi matin une grande émotion régna à la Banque d'Angleterre ; tous les services étaient interrompus.

Un individu, âgé d'une trentaine d'années, correctement vêtu, était venu demander à parler à sir Augustus Prevost, gouverneur de la Banque. Introduit auprès de M. Graham, secrétaire de la Banque, il tira sur lui trois coups de revolver, puis un quatrième coup sur sir Augustus Prevost, qui était accouru au bruit de la détonation.

Ni sir Augustus Prevost, ni M. Graham ne furent atteints. Ils gagnèrent la porte, et donnèrent un tour de clef.

Comme l'individu était armé et menaçait de tuer quiconque ouvrirait, on fit amener le matériel d'incendie, et on l'inonda avec une forte projection d'eau, puis on entra dans la chambre et on engagea avec lui une lutte désespérée.

Quand on s'en fut rendu maître, il était blessé à la tête et en état de syncope. On l'étendit sur une civière et on le transporta au bureau de police, où un médecin constata qu'il était simplement endormi.

Revenu de sa torpeur vers deux heures, l'individu a déclaré se nommer George Robinson. Il a exposé des idées bizarres au sujet de la distribution des richesses et du bien-être de l'humanité.

On était en présence d'un fou ; aussi l'a-t-on envoyé à l'infirmerie.

Amérique. — *Expédition au Pôle-Sud.* — Voici des extraits du rapport adressé au ministre par le commandant du navire argentin *Uruguay*, qui a retrouvé Nordenskjöld :

L'*Uruguay* a quitté le port de Ushuayan le 1^{er} novembre. Après une dure traversée, il est arrivé le 9 à l'île Seymour, où il a trouvé deux membres de l'expédition. Ceux-ci désespérant d'être secourus, préparaient des provisions de pingouins pour l'hiver. Ils déclarèrent que les autres membres de l'expédition étaient en bonne santé et que trois personnes laissées par le navire *Antartic* sur l'île Louis Philippe, le 29 décembre 1902, avaient rejoint l'expédition à la station d'hivernage.

Le commandant de l'*Uruguay*, laissant son navire à l'île Seymour, se rendit avec un officier à Snowhill où il trouva Nordenskjöld, le lieutenant argentin Sobral et ses autres compagnons. Pendant qu'il s'occupait de les secourir, le capitaine Larssen, commandant de l'*Antartic*, arriva avec 5 hommes de l'équipage. Les autres étaient restés à l'île Paulet, où ils comptaient hiverner et où ils avaient déjà passé un hiver après que l'*Antartic* eut été écrasé par les glaces, dans la baie de l'Erèbe et de la Terreur.

L'*Uruguay* a ramené l'expédition à Santa Cruz. Nordenskjöld a envoyé un télégramme chaleureux de remerciements au gouvernement argentin. Ce dernier compte mettre un navire à sa disposition pour lui permettre de rentrer en Suède.

— *Exécution capitale.* — A Salte Lake City, on a procédé à l'exécution capitale du nommé Peter Mortensen, convaincu de meurtre. Conformément à la loi qui reconnaît au condamné le droit d'opter entre la potence et le mur des fusiliers, le condamné a reçu quatre balles qui l'ont atteint toutes quatre au cœur.

Le peloton d'exécution avait été choisi parmi les quatre meilleurs tireurs du bague. A l'endroit du cœur, on avait épinglé, à la veste du condamné, un triangle de flanelle rouge.

L'Etat de l'Utah est le seul de la Confédération américaine où un condamné à la peine de mort ait le droit d'opter entre deux genres de mort.

Chine. — Les journaux anglais publient le récit d'un missionnaire protestant revenu de Chine, où il a traversé les provinces atteintes par la famine.

La misère et les souffrances de la population dans ces provinces sont indescriptibles. La chair humaine est la nourriture des classes pauvres ; on y pratique en grand la vente des femmes et des enfants ; une dizaine de mille de ces malheureux ont été envoyés à Canton.

Dans les rues, les cadavres des habitants morts de faim encombrant les rues.

CANTON DE FRIBOURG

Tribunal fédéral. — La maison Esseiva fils, commerce de vins à Fribourg, ayant recouru auprès du Tribunal fédéral, contre la double imposition de l'impôt sur le commerce et l'industrie, réclamée par la municipalité de Sion, le Tribunal fédéral a déclaré ce recours bien fondé, les recourants ne possédant pas dans le canton du Valais une succursale ou un établissement commercial ou industriel autonome. La maison Esseiva paie l'impôt sur le commerce et l'industrie à Fribourg.

M. l'avocat Egger représentait les recourants.

Nouvelles Etreennes fribourgeoises, année 1904. Imprimerie *Fragnière*, frères, Fribourg.

Le volume annuel des *Etreennes* est toujours attendu avec impatience et accueilli avec joie. On y trouve une succession si attachante de renseignements, de données scientifiques, de faits historiques, de variétés et de bons mots ! C'est le passage permanent du *plaisant* au *sévère* recommandé par le moraliste.

Avec le
tième se
amélioré
marquant
y ont une
épreuves
représent
éditeurs
du publi
Ces E
command
torités c
une autre

Exp
position
l'ouvertu
dra les s
Trans
ports ma
tifs. —
Les pers
resser s
bre 190
commun
seignem

Après
et la nei
dire en
temps é

M
ses
Edw
Mar
Mad
et le
et M
et le
sieu
les f
GR
mois
Lau
à La
O
part
naiss
qu'il
pers
Mac
leur
mère
sou
ven
me
mun
Reli
L
me

une tru
S'adres
près Bull

Ve

Rendes
précis-s
1901, hier
Le Pâ
1069](H6

Expédition au Pôle-Sud. du rapport adressé au ministre du navire argentin *Uru-Nordenskiöld* :

Le port de Ushuayan le 1^{er} dure traversée, il est arrivé où il a trouvé deux membres qui désespèrent d'être secourus par les provisions de pingouins pour que les autres membres de en bonne santé et que trois r le navire *Antartic* sur l'île décembre 1902, avaient restation d'hivernage.

l'Uruguay, laissant son nase rendit avec un officier à Nordenskiöld, le lieutenant es autres compagnons. Pen- de les secourir, le capitaine de *l'Antartic*, arriva avec ge. Les autres étaient res- ls comptaient hiverner et où un hiver après que *l'Antar-* r les glaces, dans la baie de ur.

é l'expédition à Santa Cruz. voyé un télégramme chaleu- s au gouvernement argentin. ettre un navire à sa disposi- re de rentrer en Suède.

ale. — A Salte Lake City, on n capitale du nommé Peter de meurtre. Conformément au condamné le droit d'opter mur des fusiliers, le con- pailles qui l'ont atteint toutes

ion avait été choisi parmi reurs du bague. A l'endroit glé, à la veste du condamné, rouge.

t le seul de la Confédération damné à la peine de mort tre deux genres de mort.

rnaux anglais publient le ré- protestant revenu de Chine, rovinces atteintes par la fa-

ouffrances de la population nt indéscribable. La chair titure des classes pauvres ;

il la vente des femmes et des de mille de ces malheureux ton.

adavres des habitants morts s rues.

DE FRIBOURG

ral. — La maison Esseiva à Fribourg, ayant recouru déral, contre la double im-

le commerce et l'industrie, ipalité de Sion, le Tribunal cours bien fondé, les recou-

s dans le canton du Valais établissement commercial ou la maison Esseiva paie l'im-

t l'industrie à Fribourg. représentait les recourants.

annes fribourgeoises, rie *Fragnière*, frères, Fri-

es *Etrennes* est toujours at- et accueilli avec joie. On y

si attachante de renseigne- antifiques, de faits histori- bons mots ! C'est le passage t au sévère recommandé par

Avec les mêmes qualités, le volume trente-huitième se présente pour 1904 embelli d'illustrations améliorées et d'un papier choisi. Les hommes marquants que notre canton a perdus depuis un an y ont une photographie finement reproduite, les épreuves du pont de Corbières y sont parfaitement représentées, le tout dénote un soin judicieux des éditeurs pour satisfaire les exigences croissantes du public,

Ces *Etrennes* sont donc dignes de pressantes recommandations. Il sera bon que le tableau des autorités communales tienne compte de plus près une autre fois des changements survenus.

Exposition de Milan 1905. — Une exposition aura lieu à Milan en 1905 à l'occasion de l'ouverture du Tunnel du Simplon. Elle comprendra les sections suivantes :

Transports par terre et aéronautique. — Transports maritimes. — Prévoyance. — Arts décoratifs. — Galerie du travail pour l'art industriel. — Les personnes que cette exposition pourrait intéresser sont priées de s'adresser jusqu'au 5 décembre 1903, au Musée industriel de Fribourg, qui communiquera les règlements et donnera les renseignements nécessaires.

GRUYÈRE

Après deux jours de soleil, la brume, la pluie et la neige enfin nous sont revenues. On ne peut dire encore que ce soit l'hiver pour de bon, le temps étant si capricieux, variant à l'infini. Les

montagnes demeurent néanmoins toujours blanches ; il neige tous les jours là-haut. Un hiver sec vaudrait mieux que tout cela.

Avec la neige, les mises de bois vont leur train. De tous côtés, dans toutes les forêts, communales, cantonales, se tiennent actuellement des mises. Et toutes sont très importantes. Le commerce marche donc à souhait, pour le grand bien des finances communales et cantonales, plus encore.

On signale une hausse notable de cet important article de notre commerce local. On ne pourrait croire, vu l'importance du commerce des bois dans notre pays, que la Suisse est tributaire de l'étranger dans ce domaine. Et pourtant, c'est vrai. Notre pays ne suffit pas à lui-même pour ce qui concerne les bois ligneux, soit en bois de construction, soit en bois de chauffage. Pour convaincre nos lecteurs, nous donnerons prochainement quelques chiffres très intéressants à ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

L'almanach Hachette pour 1904.

— Le grand événement de la semaine est l'apparition de *l'Almanach Hachette* pour 1904. Accueilli dès ses débuts par un succès sans précédent, *l'Almanach Hachette* est à la fois l'Almanach météorologique le plus complet, et le plus utile et le plus varié des encyclopédies populaires.

1200 illustrations diverses ajoutent à l'intérêt d'un texte constamment renouvelé l'image de documents instructifs ou sensationnels ; des milliers de conseils pratiques, de recettes, de résumés statistiques, dix cartes en couleur et une grande carte

complète des chemins de fer français, qui, vendue séparément, vaut à elle seule le prix de *l'Almanach* et qui donne jusqu'au nom de la moindre station, sont autant d'avantages qui justifient la faveur sans cesse grandissante de *l'Almanach Hachette*.

Nombreux et inédits, documentés d'une façon nouvelle, attrayante et instructive, les articles de *l'Almanach Hachette* résument toutes les connaissances humaines.

Les grands faits de l'Histoire et de la Science y sont condensés en des pages vivantes et richement illustrées. *L'Almanach Hachette* met aussi au courant des dernières vulgarisations de l'agriculture et publie un résumé de *l'Année agricole*.

Dans la partie *Droit usuel*, vous apprenez vous-même les applications pratiques de la Loi en ce qui concerne les *Droits de la Femme mariée* ; les *Droits des Locataires et des Propriétaires*, etc.

A cela s'ajoutent les *Joies du Rêre*, éveillées par une série de dessins humoristiques, un grand nombre de prix de concours (9000 francs environ), de primes diverses et de billets de théâtre, des primes gratuites d'assurance pour une valeur de 1,650,000 francs.

L'Almanach Hachette conseille et renseigne ; il est devenu le vade-mecum inséparable de tous ceux qui ont besoin de s'instruire ou d'instruire les autres.

C'est le véritable trésor des familles.

Impuretés de la peau, dartres,

feux, boutons, glandes, disparaissent avec une cure du dépuratif Golliez ou Sirop au brun de noix ferrugineux. Agréable au goût, plus actif et plus digeste que l'huile de foie de morue. Seul véritable avec la marque des *Deux Palmiers*. En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, à Morat.

Adressez les annonces cantonales directement au bureau du journal.

†

Monsieur Jules BAUDÈRE et ses enfants, Marie, Ernest, Ida, Edwige, Louis, Paul, Hélène et Marthe, à Bulle; Monsieur et Madame KIENER-BAUDÈRE et leur enfant, à Bulle, Monsieur et Madame Joseph BAUDÈRE et leurs enfants, à Bulle; Monsieur Elie BAUDÈRE, à Bulle; les familles, Auguste et Olivier GRIVEL, à Chappelle; Mademoiselle Célestine GRIVEL, à Lausanne; les familles MENOUD, à La Magne et à Chappelle;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise BAUDÈRE
née GRIVEL

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante, décédée le 25 novembre, dans sa 58^{me} année, après une courte mais pénible maladie, munie de tous les secours de la Religion. (H607B) [1071]

L'ensevelissement aura lieu samedi 28 novembre, à 9 1/4 heures.
R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

A VENDRE
une truie portante et une jeune truie. S'adresser à Alfred CROTTI, au Verdol, près Bulle. [1075]

Vente de bois.

La Commune de Le Pâquier fera sa vente annuelle de bois dans sa forêt des Joux, **lundi prochain, 30 novembre courant.** Beaux bois de sciage et de construction.

Rendez-vous des miseurs, à 10 heures précisés, sur l'emplacement de la coupe de 1901, lieu dit au Plan dessus.

Le Pâquier, le 23 novembre 1903. 1069] (H605B)

Par ordre :
Le Secrétariat communal.

A vendre :
environ 10 000 pieds de bon foin et regain, à consommer sur place. Etable pour 15 pièces de bétail. [1076]
S'adresser à M. Joseph WILLE, à Sorens.

Serrurier-Mécanicien.
J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public de la ville et de la campagne que je viens de m'installer à **BULLE**, à l'endroit dit **Au Gaz**, comme serrurier-mécanicien. [1085]

Spécialité :
Fabrication de Lessiveuses brevetées.
Tournage sur fer.
Réparations de machines, etc. etc.
Serrurerie en tous genres.
Travail prompt et soigné.
Prix modérés.

André EICHENBERG
ancien mécanicien
de la Parqueterie de La Tour.

A louer :
de suite, dans la Grand'Rue, un appartement chaud et agréable de 3 pièces, eau à la cuisine, à volonté. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3. [1074]

Cacao, poudre, garanti pur [1080]
Collis postal, 4 1/2 kg. Fr. 12.60
Ferd. Staub, expéditeur, Baar (Zoug).

A VENDRE
à consommer sur place, 20,000 pieds de foin et regain de 1^{re} qualité. S'adresser à Mme Vve SCHWARTZ, à Avry-dev.-Pont. [1078]

On demande
à louer de suite un appartement de deux ou trois pièces, si possible dans le centre de la ville. (H639B) 1049
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H 589 D.

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute
Louis Treyvaud, Bulle.

100 fûts Malaga
garanti naturel
viennent d'arriver directement.
Vin excellent, surtout recommandé aux personnes faibles et malades. Se vend aux prix suivants :
Malaga doré 2 ans Fr. 16
» » 5 » 20
» » 8 » 24
(fût d'origine compris) [1022]

Francisco RIBES, Bulle.

A louer :
un petit appartement, rue de Bonleyres, avec eau, lumière électrique et terrasse. S'adresser au bureau du journal. [1072]

Dimanche 29 novembre 1903

Cassée
au **CAFÉ INDUSTRIEL**
à **BULLE**
Invitation cordiale.
1065] Léon CASTELLA
tenancier.

CASSÉE
à **l'Auberge de Vuippens**
dimanche 29 novembre
Invitation cordiale.
1066] Louis ULDRY.

Dimanche 6 décembre
CASSÉE
à **l'Auberge des Addoux**
ÉPAGNY
Invitation cordiale.
1077] Alex. CHERRIÈRE.

son à recommander à qui vent le meilleur pour un prix modique. Ces produits du pays sont en magasin, à l'état toujours frais, chez

MAGGI (H1F) [1079]

Fête de Novembre
de la Société du Grütli,
BULLE
Dimanche 29 novembre
à 8 heures du soir

Soirée familière
aux Halles
Invitation cordiale. [1067]
LE COMITÉ

Marc de Lavaux
à 80 cent, 1 fr., 1 fr. 20 et 1 fr. 50
le litre. [995]
Francisco RIBES, Bulle.

Vendredi 25 décembre
CASSÉE
à **l'Auberge de la Croix-Blanche**
à **RIAZ**
Bonne musique.
Invitation cordiale. (H601B) [1070]
THÉRAULAZ, aubergiste.

Dimanche 6 décembre
CASSÉE
à **l'Hôtel-de-Ville de Gruyères.**
Invitation cordiale. (H609B) 1081] BERTIN, tenancier.

St-NICOLAS
Grand choix de livres illustrés.
Jeux et occupations pour enfants. (méthode Frochel.)
Albums pour cartes postales et photographies.
Boîtes de couleurs.
Jolies papeteries, depuis 60 cent.
Librairie-Papeterie
Ch. MOREL, Bulle.

A vendre :
3 coffres-forts, de différentes grandeurs, à prix modérés, chez Jérôme WAGNER, serrurier, rue de Vevey, Bulle. [1026]

La hernie et le bandage

élastique sans ressort.
La contention absolue, sans la moindre gêne, le soulagement immédiat, la guérison quand elle est possible, tels sont les résultats certains, dégagés de toute promesse trop brillante, obtenus à l'aide de mon **bandage** élastique et sans ressorts, fabriqué par M. **Haselböck**, bandagiste-spécialiste, à Genève, rue de Carouge, 48 (actuel).

Pour faciliter la constatation de ces effets incontestables, ces ingénieux appareils seront essayés gratuitement à Fribourg, Hôtel de la Tête-Noire, le **lundi 7 décembre**, de 10 h. à 4 h., à Romont, Hôtel de la Grue, le **mardi 1^{er} décembre**, de 9 h. à 3 h.; à Estavayer-le-Lac, le **mercredi 2 décembre**, de 9 h. à 3 h.; à Bulle, Hôtel de Ville, **jeudi 12 novembre**, de 9 h. du matin à 4 h. après midi, par M. Haselböck lui-même.

Des lettres de remerciements sur ces appareils sont à disposition.

De plus, on essayera gratuitement des **ceintures ventrières pour dames**, système nouveau, spécial, très pratique. Chaque dame un peu corpulente ou enceinte devrait porter cet appareil soulageant.

Bas prix.

On traite aussi par correspondance. On se rend à domicile. [1059]

Cassée

le dimanche 29 novembre
à l'hôtel des Trois-Rois
à Avry-dt-Pont

avec le concours d'une
bonne musique.
Invitation cordiale.
Vve ARNAUD-NISSILLE

Dimanche 29 novembre

CASSÉE

à l'Auberge de
la Croix-Blanche
à VUADENS

Invitation cordiale. [1028] CURTY

Dimanche 29 novembre

CASSÉE

à l'auberge du
LION-D'OR
LA ROCHE

Invitation cordiale. [1053] ROULIN, aubergiste.

Dimanche 6 décembre

Cassée
et bonne musique

à l'Auberge
de Marsens.

Invitation cordiale. [1054] O. CORBOZ

MEUBLES (Occasion).

A vendre, d'occasion divers meubles, tels que : chambre à coucher et salon Louis XV; armoire à glace, secrétaire, table ronde, etc., ainsi qu'un potager et plusieurs ustensiles de cuisine.
S'adresser à M. BAUDENX, ébéniste, à Bulle. (H593B)[1056]

Lait en Soumission

La Société de laiterie de La Tour de Tréme offre son lait en soumission (environ 300,000 litres), pour l'année 1904.
Pour les offres s'adresser au **Président M. Piolet**, au dit lieu, jusqu'au **samedi 28 novembre prochain**. [1068]

DOMAINE A VENDRE

Le **lundi 7 décembre 1903**, dès les 2 heures du jour, à la Maison de Ville, à La Roche, les hoirs de feu Jean Risse, à La Roche, exposeront en mises publiques, pour cause de partage, les propriétés qu'ils possèdent, rière dite commune, savoir :

LE PENNY

Beau et bon domaine, bien situé, de la contenance de 30 poses 336 perches, dont 2 poses 258 perches en bois, en partie exploitable. Bâtiments en très bon état, eau intarissable et abritée, nombreux arbres fruitiers.

EN LA FELLE

Scièrne de 6 poses 64 perches, dont 1 pose 208 perches en bois.
Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. Risse, Joseph, au Penny, ou à M. SCHERLY, Joseph, fils d'Ambroise, à La Roche. [1073]

Les exposants.

Meubles en tous genres et tous styles.

Tentes, stores, rideaux, crins, plumes, duvets.
Pose de bourrelets pour portes et fenêtres.

Tapiserie **Gustave PAHUD** Ebénisterie

Place des ALPES BULLE En face du Cheval-Blanc
Installations complètes de villas et hôtels.
Travail garanti pour sa solidité et sa bien-facture. [1000]

Horlogerie.

Bijouterie.

L. GOBET, BULLE

Grand choix de montres argent et métal, montres de précision. Oméga et Zenith. Régulateurs, réveils, chaînes, sautoirs, alliances, bagues, broches, boucles d'oreilles, breloques et lunetterie.

— Réparations soignées. — (H454B)[821]

Achat d'or et d'argent.

Société électrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, sur le **dimanche 13 décembre 1903**, à 4 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de Bulle, avec l'ordre du jour suivant :

- 1^o Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs;
- 2^o Approbation des comptes et fixation du dividende;
- 3^o Nomination d'un membre du Conseil d'administration et des commissaires;
- 4^o Proposition du Conseil communal de Bulle;
- 5^o Communication de l'Arrêté du Conseil d'Etat, approuvant les plans du barrage;
- 6^o Propositions individuelles.

M. les actionnaires sont priés de déposer au bureau de la Société, **d'ici au 5 décembre au plus tard**, les anciennes actions pour être estampillées.
Les nouvelles actions seront remises aux souscripteurs sitôt après l'assemblée.
Pour ces dernières, les cartes d'actionnaires seront délivrées dans le local de l'assemblée.
Bulle, le 14 novembre 1903.

Le Directeur : A. HOSTACHE Le Président : J. DUPRÉ [1042]

Demandez partout les **BONBONS** ANTI-RHUME O. EHNINGER Confiserie Vaudoise LAUSANNE

MILKA SUCHARD
LE PLUS CRÉMEUX DES CHOCOLATS AU LAIT.

Grand choix de boîtes fantaisie pour cadeaux Noël et de Nouvel-An.

Sellier-Tapissier !!

Le soussigné avise l'honorable public de la Tour-de-Tréme et des environs qu'il vient de s'établir à **La Tour**. Il s'efforcera de mériter la confiance du public par un travail prompt et soigné, à prix modérés.
Il se rend en journée à domicile.
Se recommande : [1057](H538B)

Louis Berner
Sellier-tapissier.

A vendre :

à consommer sur place, 6 à 7000 pieds de foin et regain de 1^{re} qualité. S'adresser à Anselme GRÉMAUD, à Riaz. [1052]

On demande

des **ouvriers-menuisiers**. Entrée immédiate. Travail assuré.
S'adresser à M. **Charles Riganti**, La Tour. [1062]

On cherche à louer

en ville, un **appartement** de 2 à 3 pièces.
S'adresser au bureau du journal. [1064]

On demande

1 ou 2 **vaches en hivernage**. S'adresser à M. Théophile ULDX, au Châtelard. [1024]

A. Demierre,

médecin-dentiste, à BULLE, reçoit le matin de 9 h. à 11 h. et l'après-midi de 2 à 4 h., le mardi et le mercredi excepté. [402]

GRAND CHOIX de jolis fourneaux catalles et autres genres

chez **G^{ve} WEHNER**

près de l'Ecu, BULLE. [893]



Vous tous qui **toussez,**

(H10660J) essayez les [950] **BONBONS PECTORAUX**

Kaiser

succulents et calmant la toux. 2740 certificats notifiés prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrhumements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 cent., au dépôt chez : P. GAVIN, pharm., à Bulle; Aug. BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle à; Alfr. WOLF, nég., à Sorens.

POLI-CUIVRE WERNLE

pour cuivres et laitons **EFFETS SURPRENANTS**
Emploi commode économique.
Prix du paquet : 20 cent.

A Bulle chez :
M. Blanc Léon;
M. Bosson Alfred;
MM. Castella Gaston & Ernest;
M. Desbiolles Alexandre;
Mlle Morand Claire;
M. Remy Placide; (H61052)[1004]
Mme Verdon.



ALIMENT POUR VEAUX
Soul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 5 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
Prix : 0,65 le kilo.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.
DÉPÔTS à : (H25144L)[769]
Bulle : Louis Remy, négociant;
Gustave Martin;
Tour-de-Tréme : A. Piolet, boul.;
Broc : Henri Euderte, boulanger;
Gruyères : A. Dafflon;
Epagny : A. Blanc.

A louer :

à partir du 1^{er} avril 1904, le **restaurant de Saussivue**, rière Gruyères, et le **domaine attenant de la Planche-taz**, d'une contenance de 18 poses.
On exige bonnes garanties pour la parfaite tenue du domaine et de l'établissement.
Préserver les offres et prendre les renseignements auprès du notaire PASQUIER, à Bulle. [1006]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [760]
Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS